

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 mai 2026

POUR LA MOBILISATION DE L'HABITAT EXISTANT EN RÉPONSE À LA CRISE DU
LOGEMENT - (N° 2674)

N° CE66

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
M. Falcon

à l'amendement n° CE54 de Mme Létard

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.